

TRIBUNE - Frédéric Bordage, spécialiste mondial du numérique durable

" On n'a pas loupé sa vie si on n'a pas de montre connectée à 40 ans". Rencontre avec Frederic Bordage, l'un des spécialistes mondiaux de l'impact #environnemental du #numérique. □

Temps de lecture : minute

29 septembre 2022

L'heure est à la diète ! Entre la guerre en Ukraine qui déstabilise les prix de l'énergie et le réchauffement climatique, il est urgent d'agir pour réduire notre consommation d'énergie et la pollution émise par certains secteurs comme celui du numérique !

Considéré comme ultra énergivore et polluant, celui-ci peut clairement améliorer son impact sur l'environnement. Mais attention à ne pas se tromper de cible, alerte Frédéric Bordage. Dans cette vidéo, le fondateur du collectif [GreenIT](#) bat en brèche les idées reçues qui entourent la pollution du numérique. Saviez-vous, par exemple, que les data centers ne sont pas les principaux responsables de l'impact environnemental du numérique ? Il s'agit, en réalité, de la fabrication des terminaux que nous utilisons.

Autre problème qui empêche de réellement analyser cet impact du numérique sur la planète : un mauvais étalon de mesure. Les émissions de gaz à effet de serre ne permettent pas de prendre en compte l'ensemble de cycle de vie du produit. La commission européenne invite à prendre en compte 16 indicateurs -comme l'épuisement des ressources abiotiques ou encore l'eutrophisation des milieux aquatiques- pour

effectuer ce travail. Au total, le numérique représente 40% de notre forfait annuel soutenable, ce qui laisse seulement 60% pour nous alimenter, nous vêtir et travailler.

Si la responsabilité n'incombe pas qu'aux utilisateurs que nous sommes, nous avons néanmoins le pouvoir de limiter cet impact négatif, à notre échelle. Les pistes explorées par l'expert mettent en avant une nouvelle manière de consommer en évitant de nous suréquiper, en prolongeant la durée de vie de nos équipements via la seconde main par exemple ou en ayant recours à la réparation.

Les entreprises peuvent aussi contribuer à ce combat en ciblant l'impact de leur site internet. *“Au total, la consultation des sites institutionnels des entreprises du CAC40 et des 50 sites les plus visités par les Français (30 sites marchands, 10 sites de médias, 10 services publics) génère chaque année 8 millions de kilos équivalent CO2 (soit 1 139 tours du monde en voiture) et consomme 119 millions de litres d'eau”* , précisait Frédéric Bordage à nos confrères de l'AFP récemment. Ce dernier conseille de désactiver le lancement automatique des vidéos ou encore de supprimer les pages web obsolètes. Sans oublier, la régulation de publicité qui représente *“au moins 30% des impacts sur les sites web qui en comporte”* , ajoute l'expert.